

LANZAC – Jeudi 8 mai 2025
20^{ème} VIDE GRENIER organisé par Cieurac Anim'

REGLEMENT

- 1- Les particuliers, associations loi 1901 et professionnels sont autorisés à exposer sous réserve d'inscription préalable à l'aide du bulletin ci-dessous.
- 2- Le vide grenier se déroulera au parc des loisirs à Lanzac.
Aucun déballage ne sera autorisé avant 7h00. La brocante prendra fin à 18h00.
- 3- L'attribution des emplacements relève de la décision du comité organisateur et sera fonction de l'ordre de réception des bulletins d'inscription (Nombre de places avec véhicule limitées).
- 4- Votre numéro de stand vous sera communiqué à votre arrivée sur la brocante.
- 5- Tout emplacement réservé, non occupé à 8h00 sera remis à disposition de l'organisateur. Merci de prévenir au préalable au cas où vous renonceriez à participer.
- 6- En cas d'annulation pour cause d'intempéries, les sommes versées à la réservation resteront propriété de Cieurac Anim'.
- 7- Pour réserver un stand, nous vous demandons de bien vouloir **renvoyer le bordereau ci-dessous accompagné du montant correspondant au métrage réservé** à : Virginie LE ROY, Lieu-dit Cieurac, 106 route de Gimel, 46200 LANZAC.
- 8- Un parking sera prévu à proximité du vide-grenier.
- 9- Buvette et restauration sur place.

ATTESTATION-INSCRIPTION / Vide grenier Lanzac / 8 mai 2025

• **Je soussigné(e) :**

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Titulaire de la pièce d'identité suivante : Carte d'identité ou Passeport

Portant le n° :

Délivrée le: par :

(Une pièce d'identité au nom de la personne inscrite devra être présentée le jour du vide grenier)

• **Réserve pour le vide grenier de Lanzac du 8 mai 2025 :**

..... mètres linéaire à **2.50€** le mètre soit un total de € (Merci de libeller votre chèque à l'ordre de Cieurac Anim')

• **M'inscris en tant que NON professionnel**

Et déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagers (article L310-2 du code du commerce)
- N'avoir pas participé à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

• **M'inscris en tant que professionnel**

Et déclare sur l'honneur :

- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagers (article 321-7 du code pénal) et
- L'avoir déclaré au préalable en préfecture ou sous-préfecture dont dépend mon établissement (article R321-1 du code pénal)

Numéro d'immatriculation au registre du commerce :

.....

Raison sociale et adresse (si différente des mentions ci-dessus) :

.....

• **Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et l'accepte**

• **Fait à**, le

[signature]